

Conseil municipal du 28 septembre 2018

Présents : M. André DERORY, Mme Françoise DEYGAT, Mme Séverine CHAZELLE, Mme Agnès LAURENDON, M. Dominique BARTHOLIN, M. Serge MARCOUX, M. David BUISSON, M. Stéphane PRAJALAS, M. Serge ADAMI.

Mme Audrey BESSAY donne procuration à M. David BUISSON.

Absent : M. Julien CHAVAREN.

Secrétaire de séance : M. Serge ADAMI

1) **Demande de subvention auprès du département pour préau de l'école.**

Deux devis demandés

Mathieu Robert pour la toiture : 8128 € ht

Engmann Frédéric pour les chéneaux : 715 € ht

2) **Travaux voirie communale**

Trois entreprises contactées

COLAS, EUROVIA, EIFFAGE.

Retenue EIFFAGE

Chemin du MAS : 28391,83 € HT

Chemin des SEIGNEURS : 16551 €

Chemin VIEUX : 31710,98 € HT

3) **Subvention de familles rurales CHALMAZEL**

Portage des repas

CHALMAZEL, SAINT GEORGES EN COUZAN, SAINT BONNET LE COURREAU.

Subvention de SAINT GEORGES EN COUZAN 800 € à titre exceptionnel.

4) **Demande de spectacle**

Exposé par Mme Françoise DEYGAT

Spectacle tout public à partir de 5 ans. TARIF 850 €

Impossible d'être porté par la commune voir avec une association.

5) **Convention ENEDIS**

Convention pratiquement terminée

6) **Convention arrivée de la fibre optique**

Mise en place du boîtier de départ vers l'arrêt de bus côté commerce

7) Travaux commerce DGD

Cuisson réglé
Putanier reste 1310 TTC

8) Questions diverses

Passages protégés voir nombre et emplacement
Délibération du conseil
Les photocopies pour les SAINT GEORGES DE FRANCE seront gratuites en remplacement d'une subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire, remercie les personnes présentes.

